



F
é
v
r
i
e
r

2
0
1
5

Bulletin d'informations n°10

LEMUD



MAIRIE DE LEMUD

Permanence : Mardi et Jeudi de 17H00 à 19H00

Présence du maire le mardi de 18H à 19H, d'un adjoint le jeudi de 18H à 19H

✉ 1 rue du Moulin 57580 LEMUD

☎ 03.87.64.74.67

@ mairie.lemud@wanadoo.fr

🌐 <http://mairie.lemud.free.fr/>

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,



Je tiens à vous présenter au nom de tout le conseil municipal nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année qui commence.

Je tiens à remercier d'une part toutes les associations qui font vivre notre village, les instructrices et tout le personnel de l'école ainsi que les employés communaux.

D'autre part Paulette et Christian Delacour qui ont cédé l'unique restaurant du village à Mathieu Thiam. Merci pour ces nombreuses années passées derrière le comptoir.

Cette année 2014 qui vient de se terminer fut riche en événements et projets :

Le lancement d'une étude de faisabilité, tant technique que financière, pour la réalisation éventuelle d'une salle communale. La signature d'une convention avec la société MATEC (Moselle Agence Technique) pour les différentes études concernant des travaux de sécurisation de la RD999. La relocation de la chasse communale de gré à gré. L'embauche à temps complet de notre employé communal Alain BUSCH. Le passage de la semaine à 4 jours et demi conformément à la réforme des rythmes scolaires.

En 2015 nous avons prévu de réaliser les travaux de sécurisation de la RD999, refaire le crépi du mur du cimetière, effectuer la réfection et l'achat de nouvelles illuminations de Noël ainsi que divers petits travaux. Je vous souhaite à tous une très bonne année 2015.

Hervé SENSER

Agenda

Repas des anciens:

Il se déroulera le Dimanche 8 mars 2015 à la salle des fêtes d'Aube, avec la participation de la commune d'Ancerville.

Programme d'aide au ravalement de façades

Une réunion d'information se déroulera à l'ESL à Rémilly le mercredi 11 février 2015 à partir de 19h00

Elections territoriales

Dimanche 15 et 22 mars 2015

Fête patronale

27 et 28 juin 2015

Etat Civil

Mariage :

♦ Virginie COUNOT et Grégory ASSELBORN le 01 février 2014.

Tous nos vœux de bonheur aux mariés.

Décès :

♦ Mme Bernadette SENSER le 07 juin 2014.

Toutes nos condoléances aux familles.

Naissance :

- ♦ GOMBERT Apolline née le 10/01/2014
- ♦ LORIAN Chloé née le 17/01/2014
- ♦ DA SILVA PINA Noah né le 21/04/2014
- ♦ AMADIEU Joël né le 28/04/2014
- ♦ MANDIN Léa née le 06/05/2014
- ♦ HOUILLOON Maxence né le 07/05/2014
- ♦ DI ROSA Léona née le 09/05/2014
- ♦ M'VOULA Lou née le 09/05/2014
- ♦ CONRRARD Théo né le 28/05/2014
- ♦ TERREAUX Maël né le 18/06/2014
- ♦ EL HASSNAOUI Youssa née le 11/07/2014
- ♦ SALZA Lola née le 17/09/2014
- ♦ CLARY Tom né le 06/10/2014
- ♦ BALLAUD Enola née le 22/10/2014
- ♦ GRONDIN Lola née le 27/12/2014

Tous nos vœux de prospérité aux nouveau-nés et félicitations aux parents.

Civilité

Chaque habitant est tour à tour, auteur et victime du bruit. Chacun peut donc contribuer à le réduire au quotidien pour une meilleure qualité de vie dans notre village.

Un arrêté municipal fixe les heures de bricolages et de jardinage à l'aide d'appareils bruyants (tondeuses, tronçonneuses...)

bruit

Du lundi au vendredi
de 8H00 à 12H00
et de 14H00 à 19H30

Le samedi
de 9H00 à 12H00
Et de 14H00 à 19H00

Les dimanches
et jours fériés
de 10H00 à 12h00

dégradations

Nous constatons de plus en plus de dégradations au terrain multi sport, filets protecteur et pelouse synthétique détériorés, présence d'engins motorisés entraînant des nuisances pour le voisinage. Nous en appelons donc au civisme de tous. La remise en état est un coût important à chaque fois pour la commune.

stationnement gênant

Il est rappelé que le stationnement des véhicules sur les trottoirs, hors box, est strictement interdit.

Au delà des amendes encourues, cette pratique pénalise les piétons et notamment les parents avec leurs poussettes ainsi que les personnes à mobilité réduite.

Déjections canines

Malgré plusieurs rappels dans nos bulletins, nous constatons aujourd'hui encore beaucoup trop de déjections canines sur les voies publiques, les trottoirs, les espaces verts publics, les espaces de jeux publics pour enfants.

Bus 2015

| | | |
|-----------------|--------------|---------------|
| 11 février 2015 | 04 mars 2015 | 08 avril 2015 |
| 13 mai 2015 | 03 juin 2015 | |

Vous trouverez ci-dessus les dates de passage du bus les mercredis, à destination de METZ. Départ place sainte Félicité à 13h15 pour un retour prévu vers 17 h (pas de changement d'horaire).

La participation de chaque voyageur sera d'environ 3 €, le restant étant pris en charge par la commune

COLLECTE DES DECHETS

Le SIMVU a laissé sa place à la Communauté de Communes du Sud Messin pour la collecte des déchets à partir du 01 janvier 2015. Les jours de collectes ont été ainsi modifiés:

- ◆ Les déchets recyclables en sacs transparents les lundis des semaines paires
- ◆ Les déchets qui ne sont plus valorisables, tous les jeudis .

Les sacs ou containers sont à sortir la veille au soir du jour de collecte.

LES DECHETS NON VALORISABLES, tous les jeudis:

N'y ont pas leur place,

les bouteilles et flacons en plastique, les emballages carton et briques alimentaires, les emballages métalliques, le papier, les déchets verts, les bio déchets, les gravats, le bois, les bouteilles et bocaux en verre, les déchets électriques et électroniques, les piles et accumulateurs, les lampes basse consommation et tubes fluorescents, les cartouches d'imprimante, les radiographies.

LES DECHETS RECYCLABLES COLLECTES EN PORTE A PORTE (SAC TRANSPARENT), lundis semaine paires!

- Les emballages cartons et briques alimentaires
- Les bouteilles et flacons en plastique
- Les emballages métalliques (dont boîtes de conserve vides)
- Les papiers, journaux, revues et magazines

LE VERRE, container place Ste félicité/ rue de Lorraine:

- bouteilles et bocaux, sans leur bouchon ou couvercle

LES ENCOMBRANTS,

- déchets trop volumineux, déchets électriques et électroniques sont acceptés dans la collecte des encombrants.

Elle a lieu tous les 2 mois en porte-à-porte et nécessite de prendre préalablement rendez-vous au 03 87 38 17 89 (la date de collecte est communiquée lors de l'appel).

Vous avez la possibilité de les apporter directement à la déchèterie.

Le nouveau calendrier de la collecte des déchets est disponible sur le site de la CCSM, ou en mairie

LES TEXTILES, LINGES ET CHAUSSURES (TLC) sont à déposer dans les conteneurs devant la déchèterie de Rémilly.

- vêtements et chaussures, du linge de maison et des articles de maroquinerie .

Les textiles qui ont servi pour des travaux ménagers, le linge mouillé ou souillé n'entrent pas dans la collecte des TLC.

Les horaires d'ouverture des 2 déchèteries de la CCSM: *Les 2 déchèteries (Rémilly et Verny) appliquent les mêmes horaires d'ouverture*

LUNDI : 14h - 18h

MERCREDI : 9h - 12h / 14h - 18h

JEUDI : 14h - 18h

VENDREDI : 14h - 18h

SAMEDI : 9h - 12h / 14h - 18h

Les déchèteries sont fermées les mardis, dimanches et jours fériés.

Ravalement de façades

La communauté de communes du Sud Messin peut vous aider à financer votre projet de ravalement de façade.

Renseignements :

Anthony Jamain au 03.87.38.19.45

ou anthony.jamain@sudmessin.fr

L'accueil périscolaire à Rémilly s'adresse aux enfants âgés de 3 à 11ans, scolarisés dans nos écoles.

Lundi, mardi, jeudi et vendredi le midi lors de la pause méridienne (repas compris) et le soir après la classe jusque 18h30.

Mercredi accueil à la demi-journée (repas compris) après la classe jusque 18h00.

PERIS'CUBE—ACCUEIL PERISCOLAIRE à REMILLY

Route de Béchy 57580 REMILLY

Tel: 06.20.05.09.44

Périscolaire

ELECTIONS MUNICIPALES 2014

Présentation du nouveau conseil municipal



Gilles DAMAS, 1er adjoint



Hervé SENSER, maire



Fabrice THIOLIERE, 2ème adjoint



**Sylvie
ANGELAUD**

**Grégory
ASSELBORN**



**Sébastien
BANAS**

**Lydia
HEBTING**



**Guy
RUZÉ**



**Jérôme
MICELI**



**Gérard
SIDOU**

Les votes se sont déroulés comme suit:

Election du Maire: Mr Hervé Senser, 8 voix; Mr Jérôme Miceli, 2 voix; 1 vote blanc.

Election du 1er adjoint: Mr Gilles Damas, 8 voix; Mr Jérôme Miceli, 3 voix.

**Election du 2ème adjoint: Mr Fabrice Thiolière, 7 voix; Mr Jérôme MICELI, 3 voix;
Mr Guy Ruzé, 1 voix.**

A l'issue de la séance, Mr Jacques THIAM a présenté sa démission.

RETROSPECTIVE 2014



Vœux du maire et remise des récompenses pour les maisons fleuries.

Janvier



Février

Repas des anciens de Lemud et Ancerville à la salle des fêtes d' Aube.



Mars

Elections municipales



Décembre



Visite du Saint Nicolas et du père fouettard aux enfants de la commune.



Décembre



Inauguration du terrain multisport

